



COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS

PREMIÈRE SECTION

DÉCISION

SUR LA RECEVABILITÉ

de la requête n° 3717/03
présentée par Giuseppe BALZARINI et 435 autres
contre l'Italie

La Cour européenne des Droits de l'Homme (première section), siégeant
le 28 octobre 2004 en une chambre composée de :

M. C.L. ROZAKIS, *président*,

M^{mes} F. TULKENS,

N. VAJIĆ,

S. BOTOUCHAROVA,

MM. A. KOVLER,

V. ZAGREBELSKY,

M^{me} E. STEINER, *juges*,

et de M. S. NIELSEN, *greffier de section*,

Vu la requête susmentionnée introduite le 11 décembre 2002,

Vu la décision de traiter en priorité la requête en vertu de l'article 41 du
règlement de la Cour,

Vu les observations soumises par le gouvernement défendeur et celles
présentées en réponse par les requérants,

Après en avoir délibéré, rend la décision suivante :

EN FAIT

Les requérants¹ sont des ressortissants italiens. Ils font partie du comité
Union Malpensa Lombardia (UNI.CO.MAL LOMBARDIA).

¹ Voir liste en annexe.

Le gouvernement défendeur est représenté par ses agents successifs, respectivement MM. U. Leanza et I.M. Braguglia, et par son coagent, M. F. Crisafulli.

A. Les circonstances de l'espèce

Les faits de la cause, tels qu'ils ont été exposés par les parties, peuvent se résumer comme suit.

Le 3 juin 1986, la région Lombardie approuva le plan d'aménagement général de l'aéroport de Malpensa (*Piano Regolatore Generale dell'aeroporto – PRGA*) après des années de négociations avec les autorités locales. En 1987, le PRGA fut approuvé définitivement par le Gouvernement italien.

En 1994, le décret-loi n° 428, devenu la loi n° 505 du 8 août 1994, décida la concentration du trafic aérien sur l'aéroport de Malpensa.

Le 5 juillet 1996, le ministre des Transports promulgua le décret 46-T définissant les critères de répartition du trafic aérien entre les aéroports de Linate et Malpensa.

Par une décision n° 1692 du 23 juillet 1996, le Parlement européen approuva les projets TEN (*Trans-european networks*), comprenant également celui de l'aéroport de Malpensa.

Le 4 mai 1998, la municipalité de Milan, en application du décret du ministre des Transports du 23 octobre 1997 (*décret Burlando*), approuva le développement de Malpensa et le transfert des vols de Linate à Malpensa.

Le 26 juin 1998, le ministère de l'Environnement demanda à la société des activités aéroportuaires (*Società Esercizi Aeroportuali – SEA*) de faire une évaluation de l'impact environnemental (*valutazione di impatto ambientale – VIA*) conformément à la directive 85/337/CEE et à la décision 2179/98/CEE.

Le 29 juillet 1998, la SEA communiqua au ministère de l'Environnement que l'augmentation du trafic aérien ne justifiait pas la mise en œuvre de la procédure de VIA ; elle estima donc qu'il n'était pas nécessaire de réaliser l'étude de l'impact environnemental.

Le 2 juillet 1999, la SEA présenta à la commission pour l'évaluation environnementale une étude de l'impact environnemental (*studio di impatto ambientale – SIA*) découlant du transfert des vols de Linate à Malpensa.

Le 4 novembre 1999, la commission pour la VIA estima l'étude de la SEA insuffisante. Elle observa que la décision de transformer le projet Malpensa d'aéroport intercontinental en aéroport *hub* (aéroport où l'on peut changer de vol par correspondances) supposait une modification substantielle du projet de 1987, de sorte qu'une nouvelle procédure de VIA était nécessaire aux termes de l'article 6 de la loi n° 349 du 8 juillet 1986.

Le 25 novembre 1999, les ministres de l'Environnement et des Biens Culturels promulguèrent un décret (décret *Ronchi/Melandri* du 25 novembre

1999) contenant une opinion négative sur l'étude de la SEA. Ce décret annulait le décret 46-T du ministre des Transports qui prévoyait le transfert des vols à Malpensa.

Le 13 décembre 1999, le ministre des Transports prit acte du décret du 25 novembre 1999 et demanda au conseil des ministres d'émettre une opinion quant à la situation de l'aéroport de Malpensa. Par un décret du 13 décembre 1999, le Premier Ministre se prononça sur la question (au sens de l'article 6 de la loi n° 349 de 1986) et confirma le transfert des vols de Linate à Malpensa.

Les requérants estiment que la situation de malaise pour la santé et l'environnement s'aggrava quand le décret 15-T du ministre des Transports (décret *Bersani*) du 3 mars 2000 disposa le transfert définitif des vols vers Malpensa.

Selon le Gouvernement, ce décret prévoyait une réduction du nombre des vols à déplacer vers Malpensa par rapport à ce qui était établi dans le décret 46-T du 5 juillet 1996.

En application d'une décision de la Commission européenne du 21 décembre 2000, le 5 janvier 2001 le ministre des Transports modifia le décret 15-T du 3 mars 2000 en prévoyant une augmentation des vols vers l'aéroport de Linate.

Le 12 juin 2001, la région Lombardie se prononça en faveur de l'élargissement du périmètre du plan d'aménagement général de l'aéroport de Malpensa. En même temps, le ministre des Transports déclara nécessaire la création d'une troisième piste de vol à Malpensa.

Le 8 novembre 2002, les zones protégées du parc lombard du Tessin (47 municipalités lombardes et 11 municipalités piémontaises) furent reconnues patrimoine de l'UNESCO.

Les requérants affirment que pendant l'été 2001, il y avait entre 900 et 1 000 vols par jour et que les intervalles de temps entre les décollages étaient inférieurs à une minute.

Selon le Gouvernement, le jour de trafic le plus intense en 2001 a été le 3 septembre avec 827 mouvements d'avions.

Les requérants signalent que le 26 avril 1995, 2 807 citoyens vivant à proximité de Malpensa ont présenté à la commission pour les pétitions du Parlement européen une pétition afin que le Gouvernement italien réalise la VIA car la structure de l'aéroport était différente de celle prévue par le PRGA de 1987. La pétition n'a pas eu de succès.

Le 30 juillet 1996, les collectivités locales du consortium urbanistique volontaire (*Comuni del Consorzio Urbanistico Volontario – CUV*) présentèrent au Premier Ministre certaines demandes en vue de faire retirer le décret 46-T du ministère des Transports du 23 octobre 1997, de faire réaliser une nouvelle VIA et d'interdire les vols nocturnes.

Ces demandes furent ignorées.

Le 28 juillet 1997, le parc lombard du Tessin exprima un avis négatif sur le PRGA de Malpensa.

Les requérants affirment qu'entre 1998 et 2002, plusieurs autorités locales et citoyens manifestèrent devant l'aéroport de Malpensa et protestèrent contre le manque de respect du PRGA. Toutes ces manifestations furent ignorées.

Le 10 août 2000, le comité UNI.CO.MAL porta plainte auprès du parquet de Busto Arsizio (Varèse). Le comité n'a pas reçu de nouvelles du parquet en ce qui concerne cette plainte.

Les requérants signalent que le 12 octobre 2001, *Legambiente onlus* (organisation non lucrative d'utilité sociale – *onlus*) porta plainte auprès du parquet de Busto Arsizio.

Par des recours déposés au tribunal administratif de Rome (TAR) les 22 février 2000, 16 mai 2000, 14 novembre 2000, 29 novembre 2000, 8 janvier 2001, 6 février 2001, 17 février 2001 et 7 juillet 2003, certaines collectivités locales situées autour de l'aéroport demandèrent l'annulation du décret du ministère des Transports du 3 mars 2000 qui prévoyait le transfert définitif d'autres vols vers Malpensa. Les procédures sont pendantes devant le TAR.

Les requérants allèguent qu'en 2003, un hangar pour la maintenance et la réparation des avions a été construit à 140 mètres d'un village.

Ils estiment que ce hangar n'était pas prévu par le PRGA de 1986 et qu'il a été construit sans procédure de VIA.

Le 22 mai 2003, la commune de Somma Lombardo déposa un recours devant le TAR de Lombardie afin d'obtenir l'annulation de cette modification au PRGA. Ce recours fut déféré au TAR de Rome le 19 juin 2003.

Par quatre jugements du 22 janvier 2004, le TAR de Rome rejeta quatre recours introduits par les collectivités locales visant à l'annulation du décret concernant le transfert des vols de Linate à Malpensa et d'autres actes administratifs concernant l'aéroport de Malpensa. Ces jugements ne sont pas définitifs.

B. Le droit interne pertinent

L'article 700 du code de procédure civile prévoit que toute personne qui a des raisons fondées de craindre que, pendant le temps nécessaire pour faire valoir son droit selon les voies de procédure ordinaire, ce droit serait menacé par un préjudice imminent et irréparable, peut demander au juge compétent des mesures d'urgence permettant d'assurer provisoirement, selon les circonstances, les effets de la décision sur le fond.

L'article 2043 du code civil énonce le principe « *neminem laedere* », c'est-à-dire le devoir général de ne pas causer de dommage à autrui.

Quiconque allègue avoir subi un dommage en violation de ce principe peut engager une action en responsabilité.

L'article 2 de la loi 1034 de 1971 prévoit que toute personne qui a des raisons fondées de craindre que son droit est menacé par un dommage imminent et irréparable découlant de l'exécution de l'acte administratif attaqué ou du comportement de l'administration, peut demander au tribunal administratif de prendre des mesures d'urgence visant à assurer provisoirement, et selon les circonstances, les effets de la décision sur le fond.

GRIEFS

1. Invoquant l'article 8 de la Convention, les requérants se plaignent de l'augmentation de la pollution acoustique et atmosphérique provoquée par les avions utilisant l'aéroport de Malpensa.

En particulier, ils estiment que depuis l'installation de l'aéroport, leurs habitudes de vie ont changé et ils tiennent le Gouvernement italien pour responsable de cela, celui-ci n'ayant pas introduit et mis en place des mesures appropriées afin d'assurer le respect des droits garantis par l'article 8 de la Convention.

Les requérants allèguent que la structure de l'aéroport de Malpensa est supérieure à celle prévue par le PRGA. Ils affirment que la superficie de l'aérogare est de 258 000 mètres carrés (m²) au lieu des 170 000 m² autorisés par le PRGA, que les aires de stationnement des avions sont au nombre de 95 au lieu de 40 et que la structure du cargo-city est différente de celle établie par le PRGA. Ils estiment que tous ces changements ont été faits sans la VIA.

Les requérants se plaignent que depuis que les vols de plusieurs aéroports italiens ont été déplacés vers l'aéroport de Malpensa 2000, le niveau de bruit est intolérable et est la cause de changements dans leurs habitudes. Durant la nuit, leur sommeil est perturbé par le décollage des avions. Le manque de sommeil provoque chez eux un état d'agitation, d'anxiété, des maux de tête et des étourdissements.

2. Invoquant la violation de l'article 13 de la Convention, les requérants se plaignent de l'inefficacité des recours internes. A cet égard, ils soulignent que les recours présentés par le comité et par certaines collectivités locales sont restés sans suite ou ont été classés.

De plus, ils expliquent qu'il n'y a pas de protection juridictionnelle effective des droits fondamentaux devant le tribunal administratif contre le manque de respect des limites prévues par le PRGA de Malpensa. Ils estiment que les juges administratifs peuvent uniquement se prononcer sur la légitimité des actes administratifs. Les requérants estiment, partant, que le

Gouvernement n'a pas prévu de remèdes efficaces pour la réparation des dommages provoqués par Malpensa 2000.

EN DROIT

1. Les requérants se plaignent d'une violation de l'article 8 de la Convention. La disposition invoquée se lit comme suit :

« 1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

2. Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

Sur les exceptions du Gouvernement

Tout d'abord, le Gouvernement soulève une exception de non-épuisement des voies de recours internes, au motif que les requérants n'ont pas attaqué les actes administratifs concernant le transfert des vols de Linate à Malpensa devant le tribunal administratif compétent. Selon le Gouvernement, les requérants auraient pu formuler, dans un recours devant le tribunal administratif, une demande de mesure d'urgence au sens de l'article 21 de la loi n° 1034 de 1971 telle que modifiée par la loi n° 205 de 2000, ce qui aurait permis aux juges de suspendre les actes administratifs litigieux et de nommer un commissaire (*commissario ad acta*) dans l'attente de la décision sur le fond.

Ce recours aurait ainsi permis d'obtenir les mêmes effets que le recours prévu par l'article 700 du code de procédure civile.

Le Gouvernement note que certaines collectivités locales ont saisi les juridictions administratives pour obtenir l'annulation des actes administratifs concernant l'aéroport, ce qui n'a pas été fait par les requérants. Selon le Gouvernement, le fait que lesdits recours soient introduits par les collectivités locales ne dispense pas les requérants de l'obligation d'épuiser à leur tour les voies de recours internes. En fait, les requérants auraient pu, dès la création de l'aéroport, attaquer tous les actes administratifs devant le tribunal administratif.

De plus, le Gouvernement remarque que certaines collectivités locales et le comité UNI.CO.MAL ont saisi les juridictions pénales. Or, selon le Gouvernement, les particularités du droit pénal, telles que la définition des infractions, l'importance de l'élément moral de celles-ci et le caractère strictement personnel de la responsabilité, font que la voie pénale n'est pas

toujours apte à répondre aux exigences individuelles de protection des droits subjectifs ou des intérêts légitimes. En effet, tout ce qui peut constituer une irrégularité dans l'adoption d'une mesure administrative, ou toute violation d'un droit individuel, n'est pas forcément constitutif d'une infraction pénale, et ce, même lorsque le fait reproché, dans sa seule matérialité objective – mais à défaut de l'élément subjectif de culpabilité –, correspond à une infraction. De ce fait, les plaintes déposées par les collectivités locales ne sauraient pallier le non-épuisement des voies de recours ouvertes en droit administratif.

En deuxième lieu, le Gouvernement soulève une exception tirée du non-respect du délai de six mois. Il soutient que la requête est tardive dans la mesure où elle a été introduite plus de six mois après l'inauguration de l'aéroport de Malpensa (1998) et au plus tard, plus de six mois après la date d'adoption du décret du ministère des Transports du 3 mars 2000.

Enfin, le Gouvernement souligne que la pétition déposée auprès des organes de l'Union européenne constitue un recours à une autre instance internationale et est incompatible avec la recevabilité de la présente requête.

Les requérants s'opposent à la thèse du Gouvernement.

Ils font valoir, en premier lieu, que les collectivités locales ont introduit devant le tribunal administratif compétent plusieurs recours, qui sont pendants depuis quatre ans devant cette juridiction. Ils soutiennent que ces recours portent sur les mêmes griefs que ceux qui ont été soulevés devant la Cour.

S'agissant de l'efficacité de la voie pénale, les requérants font valoir que la loi italienne permet au juge pénal de rendre un jugement de condamnation à la suite de la violation d'un acte administratif.

Les requérants soutiennent enfin ne disposer d'aucun autre recours efficace aux fins d'obtenir la protection garantie par l'article 8 de la Convention et estiment dès lors avoir épuisé les voies de recours internes au sens de l'article 35 § 1 de la Convention.

La Cour rappelle qu'aux termes de l'article 35 § 1 de la Convention, elle ne peut être saisie qu'après épuisement des voies de recours internes. Tout requérant doit avoir donné aux juridictions internes l'occasion que l'article 35 § 1 a pour finalité de ménager en principe aux Etats contractants : éviter ou redresser les violations alléguées contre lui. Ainsi, le grief dont on entend saisir la Cour doit d'abord être soulevé, au moins en substance, dans les formes et délais prescrits par le droit interne, devant les juridictions nationales appropriées (*Cardot c. France*, arrêt du 19 mars 1991, série A n° 200, p.19, § 36). La Cour souligne toutefois qu'elle doit appliquer cette règle en tenant dûment compte du contexte. Elle a ainsi reconnu que l'article 35 doit s'appliquer avec une certaine souplesse et sans formalisme excessif (voir, entre autres, *Ankerl c. Suisse*, arrêt du 23 octobre 1996, *Recueil* 1996-V, p. 1565, § 34).

Les dispositions de cet article ne prescrivent l'épuisement que des recours à la fois relatifs aux violations incriminées, disponibles et adéquats. Ils doivent exister à un degré suffisant de certitude non seulement en théorie mais aussi en pratique, sans quoi leur manquent l'effectivité et l'accessibilité voulues ; il incombe au Gouvernement excipant du non-épuisement de convaincre la Cour que le recours était effectif et disponible tant en théorie qu'en pratique à l'époque des faits, c'est-à-dire qu'il était accessible, était susceptible d'offrir au requérant le redressement de ses griefs et présentait des perspectives raisonnables de succès (*Akdivar et autres c. Turquie*, arrêt du 16 septembre 1996, *Recueil* 1996-IV, p. 1210, § 66 ; *Dalia c. France*, arrêt du 19 février 1998, *Recueil* 1998-I, pp. 87-88, § 38). De plus, selon les « principes de droit international généralement reconnus », certaines circonstances particulières peuvent dispenser le requérant de l'obligation d'épuiser les recours internes qui s'offrent à lui (*Van Oosterwijck c. Belgique*, arrêt du 6 novembre 1980, série A n° 40, pp. 18-19, §§ 36-40 ; *Akdivar et autres c. Turquie*, précité, p. 1211, § 69). Ainsi, est dispensée d'exercer un recours interne toute personne qui établit qu'en vertu de la jurisprudence, ce recours est voué à l'échec. Cependant, c'est au requérant qu'il revient d'établir que le recours évoqué par le Gouvernement a en fait été employé ou bien, pour une raison quelconque, n'était ni adéquat ni effectif compte tenu des faits de la cause ou encore que certaines circonstances particulières le dispensaient de cette obligation (*Akdivar et autres c. Turquie*, précité, p. 1211, § 68).

La Cour note, tout d'abord, que les requérants n'ont pas soulevé les griefs relatifs à l'article 8 de la Convention devant les juridictions internes, se bornant à déposer des plaintes pénales, de sorte qu'ils n'ont pas donné l'occasion aux juridictions internes de se prononcer sur la violation de leurs droits individuels.

Or, dans le cas d'espèce, la Cour observe que les collectivités locales ont introduit plusieurs recours devant le tribunal administratif afin d'obtenir l'annulation du décret du ministère des Transports du 3 mars 2000, qui prévoyait le transfert des vols de Linate à Malpensa, et l'annulation de plusieurs actes administratifs concernant l'aéroport. Les collectivités locales alléguaient la non-conformité de ces actes avec le droit interne. Quatre de ces recours ont été rejetés le 24 janvier 2001 par le TAR de Rome, toutefois ces jugements ne sont pas définitifs.

La Cour estime que les recours des collectivités locales – tout en étant utiles pour éliminer la cause de la violation dénoncée en cas d'acceptation desdits recours – ne visaient pas à faire valoir les droits individuels des requérants garantis par l'article 8 de la Convention. Le rejet, non définitif, des recours des collectivités locales ne saurait préjuger de l'issue favorable d'éventuels recours que les requérants auraient pu introduire devant le juge administratif ou ordinaire.

En tout état de cause, la Cour relève que les requérants n'ont pas introduit de demandes de mesures d'urgences au sens de l'article 700 du code de procédure civile ou de l'article 21 de la loi n° 1034 de 1971. Elle rappelle que selon sa jurisprudence, une demande de mesure d'urgence adressée au juge civil au sens de l'article 700 du code de procédure civile constitue la voie de recours privilégiée en droit italien pour se plaindre d'atteintes à la vie privée et familiale et au domicile découlant, entre autres, d'activités industrielles prétendument polluantes (*Guerra et autres c. Italie*, n° 14967/89, décision de la Commission, du 6 juillet 1995 ; *Pagliccia et autres c. Italie*, n° 35392/97, déc. du 7 septembre 2000 ; *Dati c. Italie* n° 31118/96, déc. du 22 janvier 2002 ; *Vitiello c. Italie*, n°6870/03 déc. du 18 septembre 2003). En renonçant à se prévaloir de cette procédure, les requérants se sont privés de l'accès à la voie privilégiée, qui aurait été de nature à protéger leurs droits garantis par l'article 8 de la Convention suite aux nuisances dénoncées.

Ne décelant aucune circonstance de nature à décider différemment dans le cas d'espèce, la Cour considère que ce grief doit être rejeté pour non-épuisement des voies de recours internes, en application de l'article 35 §§ 1 et 4 de la Convention.

2. Les requérants se plaignent de ne pas disposer de recours efficaces afin d'obtenir la réparation des dommages provoqués par Malpensa en violation de l'article 13 de la Convention, lequel énonce :

« Toute personne dont les droits et libertés reconnus dans la (...) Convention ont été violés, a droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale, alors même que la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles. »

La Cour rappelle tout d'abord que l'article 13 exige un « recours interne habilitant à examiner le contenu d'un « grief défendable » fondé sur la Convention et à offrir le redressement approprié » (voir, parmi d'autres, *Kudla c. Pologne*, arrêt du 26 octobre 2000, [GC], n° 30210/96, §157, CEDH 2000-XI). La Cour note ensuite qu'elle vient de constater que les requérants avaient à leur disposition des voies de recours internes efficaces pour faire valoir leurs droits. Partant, eu égard à sa conclusion quant à l'article 8 de la Convention, la Cour estime que le grief tiré de l'article 13 ne saurait passer pour défendable. Il s'ensuit que ce grief est manifestement mal fondé et doit, en conséquence, être rejeté en application de l'article 35 §§ 3 et 4 de la Convention.

Par ces motifs, la Cour, à l'unanimité,

Déclare la requête irrecevable.

Søren NIELSEN
Greffier

Christos ROZAKIS
Président

ANNEXE**BALZARINI et 435 autres****Liste des requérants**

- | | |
|---|--|
| 1. Balzarini Giuseppe
né/née en 1949
résidant à Gallarate - Varèse | 10. Arati Guerrando
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse |
| 2. Acquattri Maria Antonia
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse | 11. Arnaboldi Celestina
Virginia
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse |
| 3. Aguiari Oris
né/née en 1927
résidant à Badia Polesine -
Rovigo | 12. Arnaboldi Maria Gabriella
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse |
| 4. Agustoni Alessandra
né/née en 1971
résidant à Golasecca - Varèse | 13. Babato Aurora
né/née en 1971
résidant à Golasecca - Varèse |
| 5. Agustoni Irma
né/née en 1950
résidant à Golasecca - Varèse | 14. Bagattini Savina
né/née en 1952
résidant à Ferno - Varèse |
| 6. Agustoni Raffaele Antonio
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse | 15. Bagnati Clementina
Serafina
né/née en 1936
résidant à Golasecca - Varèse |
| 7. Agustoni Tiziano
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse | 16. Baldassari Giovanni
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse |
| 8. Angioletti Luigi
né/née en 1950
résidant à Golasecca - Varèse | 17. Baldassari Loris
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse |
| 9. Angiolini Marilena
né/née en 1956
résidant à Ferno - Varèse | 18. Baldassari Manuela
né/née en 1961
résidant à Golasecca - Varèse |

19. Baldassari Marco
né/née en 1967
résidant à Golasecca - Varèse

20. Baldassari Monica
né/née en 1965
résidant à Golasecca - Varèse

21. Baldassari Simone
né/née en 1979
résidant à Golasecca - Varèse

22. Balzarini Anna
né/née en 1927
résidant à Golasecca - Varèse

23. Balzarini Mario
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse

24. Balzarini Samuele
né/née en 1980
résidant à Golasecca - Varèse

25. Bardelle Attilio
né/née en 1965
résidant à Golasecca - Varèse

26. Barlocco Ivano
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

27. Barzaghini Anna
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

28. Baschiroto Maria
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

29. Bassetti Andrea
né/née en 1976
résidant à Golasecca - Varèse

30. Beggato Neva
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

31. Belfanti Adele Santa
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

32. Belfanti Anna Maria
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse

33. Belfanti Lina
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

34. Belfanti Silvia Virginia
né/née en 1931
résidant à Golasecca - Varèse

35. Belli Barbara
né/née en 1974
résidant à Somma Lombardo –
Varèse

36. Belli Bruno
né/née en 1946
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

37. Berni Marta Lucia
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

38. Bertolotti Bruno
né/née en 1924
résidant à Golasecca - Varèse

39. Bertolotti Rosella
né/née en 1951
résidant à Golasecca - Varèse

- | | |
|---|--|
| 40. Bertoni Alberto
né/née en 1956
résidant à Ferno - Varèse | 50. Bollini Rachele Maria
né/née en 1918
résidant à Golasecca - Varèse |
| 41. Bertoni Arnaldo
né/née en 1950
résidant à Ferno - Varèse | 51. Bollini Rosanna Maria
né/née en 1925
résidant à Golasecca - Varèse |
| 42. Bertoni Giacomo
né/née en 1923
résidant à Ferno - Varèse | 52. Bonaita Elisabetta
né/née en 1956
résidant à Ferno - Varèse |
| 43. Berzi Sergio
né/née en 1954
résidant à Ferno - Varèse | 53. Bonaita Giovanni
né/née en 1951
résidant à Ferno - Varèse |
| 44. Bezzi Roberta
né/née en 1979
résidant à Somma Lombardo -
Varèse | 54. Bonaita Maria Agata
né/née en 1948
résidant à Ferno - Varèse |
| 45. Bianchi Cervini Giorgina
né/née en 1964
résidant à Jarago con Orago -
Varèse | 55. Bonaita Matteo
né/née en 1983
résidant à Ferno - Varèse |
| 46. Bianchi Claudia
né/née en 1922
résidant à Ferno - Varèse | 56. Bonfadini Rita
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse |
| 47. Bianchi Nicoletta
né/née en 1941
résidant à Ferno - Varèse | 57. Bonini Carla
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse |
| 48. Bistoletti Mario
né/née en 1959
résidant à Somma Lombardo –
Varèse | 58. Bontempi Angelo
né/née en 1936
résidant à Golasecca - Varèse |
| 49. Boin Virginio Benvenuto
né/née en 1960
résidant à Golasecca - Varèse | 59. Bontempi Bruno
né/née en 1951
résidant à Golasecca - Varèse |
| | 60. Bontempi Silvia
né/née en 1961
résidant à Golasecca - Varèse |

61. Borghi Umberto
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

62. Bozzola Elisa
né/née en 1921
résidant à Golasecca - Varèse

63. Bozzola Pia Maria Vittoria
né/née en 1920
résidant à Golasecca - Varèse

64. Braghini Lorenza
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse

65. Brambilla Fulvio
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

66. Brambilla Luigi
né/née en 1922
résidant à Golasecca - Varèse

67. Brandolini Aquilino
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

68. Brandolini Giuliana
né/née en 1970
résidant à Golasecca - Varèse

69. Brioni Adriano
né/née en 1930
résidant à Golasecca - Varèse

70. Brioni Maurizio
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse

71. Brognoli Gianna Regina
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

72. Bulla Dolores
né/née en 1924
résidant à Golasecca - Varèse

73. Bulla Faustino
né/née en 1913
résidant à Golasecca - Varèse

74. Busatta Alfonsina
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

75. Cagnin Elisabetta Anna
né/née en 1967
résidant à Golasecca - Varèse

76. Cagnin Giuseppina
né/née en 1924
résidant à Golasecca - Varèse

77. Cagnin Nicola
né/née en 1964
résidant à Golasecca - Varèse

78. Calloni Maria Antonia
né/née en 1957
résidant à Samarate - Varèse

79. Calloni Mario
né/née en 1926
résidant à Ferno - Varèse

80. Calloni Rossella
né/née en 1962
résidant à Ferno - Varèse

81. Calzavacca Giulia
né/née en 1919
résidant à Golasecca - Varèse

82. Campaccio Leda
né/née en 1938
résidant à Golasecca - Varèse

83. Campanella Flavia
né/née en 1969
résidant à Golasecca - Varèse

84. Campanella Nicola
né/née en 1933
résidant à Golasecca - Varèse

85. Cantoni Luigi Angelo
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

86. Capato Angelo
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

87. Capato Liliana
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

88. Capodaglio Luigina
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

89. Casale Giulia
né/née en 1915
résidant à Golasecca - Varèse

90. Cassinerio Marino
né/née en 1949
résidant à Ferno - Varèse

91. Castano Gian Luigi
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

92. Castelletta Sergio
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

93. Castelletta Severina
né/née en 1926
résidant à Ferno - Varèse

94. Castelnovo Daniela
Monica
né/née en 1965
résidant à Golasecca - Varèse

95. Catana Michela
né/née en 1965
résidant à Golasecca - Varèse

96. Cattaneo Battista
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse

97. Cecchetto Silvia
né/née en 1977
résidant à Golasecca - Varèse

98. Cecchetto Vincenzo
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

99. Centofante Assunta
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse

100. Cerini Doroldi Angela
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

101. Cerri Angela
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

102. Cerutti Margherita Maria
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

103. Charrier Silvana
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

104. Chierichetti Cinzia
né/née en 1958
résidant à Golasecca - Varèse

105. Civetta Giuliana
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

106. Clerici Marco
né/née en 1955
résidant à Golasecca - Varèse

107. Cogliati Nadia Giovanna
né/née en 1950
résidant à Golasecca - Varèse

108. Coletto Maria Lucia
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse

109. Colombo Camilla
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse

110. Colombo Celestino
né/née en 1927
résidant à Golasecca - Varèse

111. Colombo Rosangela
né/née en 1940
résidant à Golasecca - Varèse

112. Corazza Isabella
né/née en 1950
résidant à Golasecca - Varèse

113. Corbella Maria Rosa
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

114. Corini Antonio
né/née en 1955
résidant à Golasecca - Varèse

115. Cossia Clelia
né/née en 1926
résidant à Golasecca - Varèse

116. Cossia Giuseppina
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

117. Cossia Mario
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

118. Cossia Paolina
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

119. Cossia Pietro Alfredo
né/née en 1947
résidant à Golasecca - Varèse

120. Costa Ornella
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

121. Crema Adurna Anna
né/née en 1926
résidant à Golasecca - Varèse

122. Crema Gisella Ornella
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

123. Crema Massimo
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

124. Crenna Giuseppina
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

125. Crugnola Augusto
né/née en 1940
résidant à Golasecca - Varèse

126. Crugnola Silvana Savina
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

127. Curioni Maria
né/née en 1915
résidant à Golasecca - Varèse

128. Dabini Adele
né/née en 1911
résidant à Golasecca - Varèse

129. Dal Ri Maria Pia
né/née en 1961
résidant à Golasecca - Varèse

130. Dalla Mariga Francesco
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

131. Dalla Mariga Mauro
né/née en 1963
résidant à Golasecca - Varèse

132. Dalla Piazza Lina Assunta
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

133. Dalla Valle Adriano
Raffaele
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

134. De Galeazzi Luigia
né/née en 1920
résidant à Golasecca - Varèse

135. De Maria Renzo
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

136. De Momi Maria
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

137. Degradi Bianca
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse

138. Degradi Giuliano
né/née en 1963
résidant à Golasecca - Varèse

139. Del Torchio Giorgio
né/née en 1955
résidant à Golasecca - Varèse

140. Del Torchio Maurizio
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

141. Del Torchio Pietro
né/née en 1929
résidant à Golasecca - Varèse

142. Delia Giuseppe Francesco
né/née en 1960
résidant à Golasecca - Varèse

143. Della Maestra Luigia
né/née en 1920
résidant à Golasecca - Varèse

144. Diani Purissima
né/née en 1932
résidant à Ferno - Varèse

145. Disirò Bruno Luigi
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

146. Doconio Maria Rita
né/née en 1931
résidant à Golasecca - Varèse

147. Domenichini Ombretta
né/née en 1970
résidant à Golasecca - Varèse

148. Doneda Natale
né/née en 1964
résidant à Golasecca - Varèse

149. Emiliani Orazio
né/née en 1947
résidant à Ferno - Varèse

150. Estevez Congo Mery de
Lourdes
né/née en 1958
résidant à Golasecca - Varèse

151. Facco Claudia
né/née en 1962
résidant à Ferno - Varèse

152. Fantin Bruno
né/née en 1938
résidant à Golasecca - Varèse

153. Fantin Fabio
né/née en 1977
résidant à Golasecca - Varèse

154. Fantin Maria Carmela
né/née en 1944
résidant à Golasecca - Varèse

155. Fantinato Patrizia
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

156. Fantoni Antonella
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse

157. Fantoni Piero
né/née en 1930
résidant à Golasecca - Varèse

158. Fardella Giuseppe
né/née en 1930
résidant à Golasecca - Varèse

159. Ferazzi Gioacchino
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse

160. Ferrara Ombretta
né/née en 1963
résidant à Golasecca - Varèse

161. Ferrari Ida
né/née en 1921
résidant à Golasecca - Varèse

162. Ferrario Giuseppe
Giacomo
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

163. Fiorenzuola Luigina Lucia
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

164. Folzini Evita
né/née en 1965
résidant à Golasecca - Varèse

165. Fontana Imelde
né/née en 1940
résidant à Golasecca - Varèse

166. Fragliasco Raffaella
né/née en 1963
résidant à Golasecca - Varèse

167. Franceschi Emanuela
né/née en 1966
résidant à Golasecca - Varèse

168. Franceschi Giuliano
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

169. Franchini Antonio
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

170. Franchini Maria Rita
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse

171. Franzini Alberto
né/née en 1969
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

172. Franzini Claudio
né/née en 1973
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

173. Franzini Osvaldo
né/née en 1930
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

174. Galimberti Giovanna
Valentina
né/née en 1932
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

175. Galinberti Angelo Cesare
né/née en 1963
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

176. Galli Dario
né/née en 1969
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

177. Galli Valentina
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

178. Gallinaro Mariano
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

179. Gallivanone Germano
né/née en 1924
résidant à Golasecca - Varèse

180. Gallivanone Maria Luisa
né/née en 1950
résidant à Golasecca - Varèse

181. Gallo Romano
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

182. Garzonio Marilla
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse

183. Garzonio Renato
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

184. Gattoni Marina
né/née en 1957
résidant à Golasecca - Varèse

185. Gattoni Roberta
né/née en 1922
résidant à Ferno - Varèse

186. Gavazzeni Elisabetta
né/née en 1926
résidant à Golasecca - Varèse

187. Geminiani Graziella
né/née en 1940
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

188. Giani Flavio
né/née en 1962
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

189. Giani Giovanna
né/née en 1946
résidant à Vergiate - Varèse

190. Giani Luisa
né/née en 1922
résidant à Golasecca - Varèse

191. Giani Paolo Antonio
né/née en 1961
résidant à Golasecca - Varèse

192. Gili Valter
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

193. Girardini Massimo
né/née en 1958
résidant à Golasecca - Varèse

194. Girardini Oscar
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

195. Giuggiolo Maura Rina
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse

196. Giuliato Fausto
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

197. Gorla Annamaria
né/née en 1948
résidant à Gallarate - Varèse

198. Gorni Umberto
né/née en 1967
résidant à Ferno - Varèse

199. Grazioli Alessandro
né/née en 1968
résidant à Golasecca - Varèse

200. Grego Lauretta
né/née en 1936
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

201. Gregori Ambrogina
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

202. Grosselli Adele
né/née en 1924
résidant à Golasecca - Varèse

203. Grosselli Angelo
né/née en 1951
résidant à Golasecca - Varèse

204. Grosselli Franco Luigi
né/née en 1955
résidant à Golasecca - Varèse

205. Grosselli Giuseppe
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse

206. Grosselli Ida
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse

207. Grosselli Zaira
né/née en 1984
résidant à Golasecca - Varèse

208. Grossoni Silvana
né/née en 1953
résidant à Ferno - Varèse

209. Guazzoni Giovanna
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

210. Guazzoni Ornella
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

211. Guazzoni Teresa
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

212. Guenzani Gian Angela
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

213. Guenzani Ines
né/née en 1929
résidant à Golasecca - Varèse

214. Guerri Fiorella
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

215. Guerini Gian Pietro
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse

216. Guerini Giovanni Camillo
né/née en 1938
résidant à Golasecca - Varèse

217. Guglielmo Giuseppe
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

218. Guglielmo Rosa Beatrice
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

219. Guida Franco Felice
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

220. Ielmini Pietro Riccardo
né/née en 1954
résidant à Ferno - Varèse

221. Ielmini Viviana
né/née en 1951
résidant à Ferno - Varèse

222. Krum Paola
né/née en 1907
résidant à Golasecca - Varèse

223. La Manna Piero
né/née en 1983
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

224. Lampugnani Antonietta
né/née en 1947
résidant à Golasecca - Varèse

225. Lampugnani Carolina
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

226. Landoni Dina Angela
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

227. Lazzari Andrea Giuseppe
né/née en 1973
résidant à Golasecca - Varèse

228. Lazzari Angelo
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

229. Lazzari Sonia
né/née en 1976
résidant à Golasecca - Varèse

230. Lazzari Teresa
né/née en 1931
résidant à Golasecca - Varèse

231. Lazzarin Danilo
né/née en 1949
résidant à Ferno - Varèse

232. Leali Giuseppe
né/née en 1947
résidant à Golasecca - Varèse

233. Lesandrelli Cristina
né/née en 1967
résidant à Golasecca - Varèse

234. Lesandrelli Francesco
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

235. Lilliputi Fernanda
né/née en 1931
résidant à Golasecca - Varèse

236. Lilliputi Luisa
né/née en 1926
résidant à Golasecca - Varèse

237. Lodi Antonella
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse

238. Lodi Fiorangelo
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse

239. Lodi Patrizia
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

240. Lodi Ugo
né/née en 1921
résidant à Golasecca - Varèse

241. Lorenzini Gianni
né/née en 1938
résidant à Golasecca - Varèse

242. Lorenzini Monica
né/née en 1967
résidant à Golasecca - Varèse

243. Lorusso Michele
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

244. Lovergine Michele
né/née en 1961
résidant à Golasecca - Varèse

245. Lovison Claudio
né/née en 1958
résidant à Golasecca - Varèse

246. Lozza Isella
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

247. Luisetto Mauro Giuseppe
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

248. Luppi Caletti Fiorella
né/née en 1933
résidant à Golasecca - Varèse

249. Luraghi Gaetano
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

250. Macchi Angela
né/née en 1936
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

251. Macchi Eugenia
né/née en 1932
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

252. Magni Candida
né/née en 1926
résidant à Ferno - Varèse

253. Magni Rosalia
né/née en 1958
résidant à Golasecca - Varèse

254. Magni Zara Giuseppina
né/née en 1929
résidant à Golasecca - Varèse

255. Magro Alfonso Mario
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

256. Mainini Manuela Antonia
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse

257. Mainini Maria
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

258. Mainini Teresa
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

259. Mambrin Maria Teresa
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

260. Mancin Lia
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

261. Mancin Libera
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

262. Marangoni Fulvia
né/née en 1960
résidant à Gallarate - Varèse

263. Marazzini Silvana
né/née en 1947
résidant à Golasecca - Varèse

264. Marchetti Mauro
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

265. Marcolli Massimo
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

266. Marcolli Paolo
né/née en 1977
résidant à Golasecca - Varèse

267. Mario Gabriele
né/née en 1967
résidant à Golasecca - Varèse

268. Maritan Angela
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

269. Maritan Cesarina
né/née en 1927
résidant à Golasecca - Varèse

270. Marzetta Antonietta
né/née en 1945
résidant à Golasecca - Varèse

271. Marzetta Graziella
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse

272. Masierio Silvio
né/née en 1941
résidant à Ferno - Varèse

273. Masiero Cinzia
né/née en 1967
résidant à Ferno - Varèse

274. Mastroianni Domenica
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

275. Mazzaracca Albertino
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse

276. Melino Francesco
né/née en 1950
résidant à Golasecca - Varèse

277. Melino Samuele
né/née en 1978
résidant à Golasecca - Varèse

278. Mella Achille
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

279. Mella Luciano
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

280. Mella Umberto
né/née en 1964
résidant à Golasecca - Varèse

281. Mercuri Pierina
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

282. Michelin Lino
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

283. Michelotto Flavio
né/née en 1959
résidant à Golasecca - Varèse

284. Milani Antonietta
né/née en 1945
résidant à Golasecca - Varèse

285. Mior Ennio
né/née en 1968
résidant à Golasecca - Varèse

286. Mior Enrica
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

287. Mior Giorgio
né/née en 1929
résidant à Golasecca - Varèse

288. Mior Luca Francesco
né/née en 1963
résidant à Golasecca - Varèse

289. Mior Maria Santa
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

290. Mior Mario
né/née en 1926
résidant à Golasecca - Varèse

291. Mior Massimo
né/née en 1973
résidant à Golasecca - Varèse

292. Mior Otello
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

293. Molon Francesco
né/née en 1944
résidant à Golasecca - Varèse

294. Molon Maria
né/née en 1929
résidant à Golasecca - Varèse

295. Molon Mario
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse

296. Mondin Luigia
né/née en 1913
résidant à Golasecca - Varèse

297. Montagner Fabio
né/née en 1984
résidant à Golasecca - Varèse

298. Montani Antonella
né/née en 1957
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

299. Monti Chiara
né/née en 1973
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

300. Moroni Antonia
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

301. Mozzati Rosanna
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

302. Nerini Emiro
né/née en 1946
résidant à Ferno - Varèse

303. Nidetti Silvana
né/née en 1942
résidant à Golasecca - Varèse

304. Olivani Giuliana
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

305. Omiccioli Fernanda
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

306. Ondelli Giorgio
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

307. Oneta Caterina Luigia
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse

308. Origoni Simone Mauro
né/née en 1980
résidant à Golasecca - Varèse

309. Ortelli Maria Manuela
né/née en 1961
résidant à Golasecca - Varèse

310. Ortolan Renato
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse

311. Palaia Luigi
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse

312. Paleari Carmen
né/née en 1957
résidant à Golasecca - Varèse

313. Pandin Aldo
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

314. Papait Elsa
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

315. Paracchini Luciano
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

316. Pasinato Adriano
né/née en 1951
résidant à Golasecca - Varèse

317. Pasinato Matteo
né/née en 1984
résidant à Golasecca - Varèse

318. Pasqualini Maria Ausilia
né/née en 1986
résidant à Golasecca - Varèse

319. Pasqualini Mariacarla
né/née en 1938
résidant à Golasecca - Varèse

320. Pastore Antonella
né/née en 1960
résidant à Golasecca - Varèse

321. Pastore Maria Grazia
né/née en 1957
résidant à Golasecca - Varèse

322. Pastori Luigi
né/née en 1960
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

323. Patti Salvatore
né/née en 1967
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

324. Pavanello Elena
né/née en 1983
résidant à Ferno - Varèse

325. Pavanello Silvano
né/née en 1952
résidant à Ferno - Varèse

326. Pedroni Franca
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

327. Pelosi Ida
né/née en 1945
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

328. Pelosi Maria Egidia
Addolorata
né/née en 1934
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

329. Pelosi Mariantonia
né/née en 1929
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

330. Penazzato Anna Maria
né/née en 1954
résidant à Golasecca - Varèse

331. Perego Barbara
né/née en 1970
résidant à Ferno - Varèse

332. Perego Fernanda
né/née en 1925
résidant à Ferno - Varèse

333. Perego Giuseppe
né/née en 1929
résidant à Ferno - Varèse

334. Perego Pietro
né/née en 1922
résidant à Ferno – Varèse

335. Perruzzotti Maria Franca
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

336. Peruffo Bertilla
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

337. Pesenti Agnese
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

338. Pesenti Concetta
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse

339. Pesenti Lucia
né/née en 1940
résidant à Golasecca - Varèse

340. Pezzolato Rosanna
né/née en 1957
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

341. Piantanida Pierina
né/née en 1915
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

342. Picco Roberto
né/née en 1960
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

343. Picco Sergio
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse

344. Picco Silvano
né/née en 1957
résidant à Golasecca - Varèse

345. Pilloni Beatrice
né/née en 1945
résidant à Golasecca - Varèse

346. Pinelli Valeria
né/née en 1959
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

347. Pinetti Annibale Bruno
né/née en 1947
résidant à Golasecca - Varèse

348. Pinetti Umberto Serafino
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

349. Pisoni Sergio
né/née en 1936
résidant à Golasecca - Varèse

350. Pitrelli Antonio
né/née en 1955
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

351. Pitrelli Rossella
né/née en 1963
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

352. Pizzi Paolo
né/née en 1925
résidant à Golasecca - Varèse

353. Ploncher Michela
né/née en 1978
résidant à Ferno - Varèse

354. Polimeni Franca
né/née en 1954
résidant à Gallarate - Varèse

355. Porcu Maria Bonaria
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

356. Porcu Olimpia
né/née en 1945
résidant à Golasecca - Varèse

357. Pozza Aurelio
né/née en 1925
résidant à Golasecca - Varèse

358. Puricelli Luigia
né/née en 1955
résidant à Gallarate - Varèse

359. Puricelli Mario
né/née en 1925
résidant à Golasecca - Varèse

360. Puricelli Rosa
né/née en 1927
résidant à Golasecca - Varèse

361. Rabaini Roberto
né/née en 1921
résidant à Golasecca - Varèse

362. Ramon Matteo
né/née en 1945
résidant à Ferno - Varèse
363. Reccagni Luciana
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse
364. Reggio M. Maddalena
né/née en 1958
résidant à Golasecca - Varèse
365. Ricottini Mario
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse
366. Rigoli Carla
né/née en 1926
résidant à Golasecca - Varèse
367. Rigoli Giancarla
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse
368. Rigoli Rino
né/née en 1930
résidant à Golasecca - Varèse
369. Riva Giuseppina
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse
370. Rivellini Stefania
né/née en 1966
résidant à Golasecca - Varèse
371. Rizzetto Barbara
né/née en 1963
résidant à Somma Lombardo -
Varèse
372. Rizzotto Chiara
né/née en 1984
résidant à Golasecca - Varèse
373. Rizzotto Giovanni
né/née en 1920
résidant à Golasecca - Varèse
374. Rizzotto Maurizio
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse
375. Rossini Franco
né/née en 1959
résidant à Ferno - Varèse
376. Rossini Maria Giovanna
né/née en 1952
résidant à Ferno - Varèse
377. Rossoni Antonia
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse
378. Rossoni Maddalena
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse
379. Rossoni Mario
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse
380. Saita Carlotta Maria
né/née en 1983
résidant à Golasecca - Varèse
381. Saita Roberto
né/née en 1951
résidant à Golasecca - Varèse
382. Salvadori Dario
né/née en 1977
résidant à Sesto Calende - Varèse
383. Salvadori Paola
né/née en 1965
résidant à Vergiate - Varèse

384. Sandano Roberto
né/née en 1952
résidant à Golasecca - Varèse

385. Sanna Vincenzo
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

386. Savio Sabrina
né/née en 1966
résidant à Somma Lombardo –
Varèse

387. Sberverglieri Graziana
né/née en 1939
résidant à Gallarate - Varèse

388. Scattolin Luciano
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

389. Schiavone Paolo
né/née en 1963
résidant à Gallarate - Varèse

390. Sciascia Letizia
né/née en 1973
résidant à Golasecca - Varèse

391. Segala Adriana
né/née en 1959
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

392. Signorelli Alessandra
né/née en 1946
résidant à Golasecca - Varèse

393. Signorelli Mario
né/née en 1923
résidant à Golasecca - Varèse

394. Signorelli Pierina
né/née en 1921
résidant à Golasecca - Varèse

395. Sinico Marcella
né/née en 1960
résidant à Golasecca - Varèse

396. Sinico Ottorino
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

397. Sinico Roberto
né/née en 1966
résidant à Golasecca - Varèse

398. Sisti Silvia
né/née en 1953
résidant à Ferno - Varèse

399. Soffianti Edvige
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

400. Soldavini Domenica
né/née en 1941
résidant à Ferno - Varèse

401. Soldavini Maria Adele
né/née en 1950
résidant à Ferno - Varèse

402. Soldavini Mirella
né/née en 1943
résidant à Ferno - Varèse

403. Sorgato Iris
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

404. Sorze Tersilla
né/née en 1925
résidant à Golasecca - Varèse

405. Specchiarelli Luigi
né/née en 1937
résidant à Golasecca - Varèse

406. Spinello Paola
né/née en 1962
résidant à Golasecca - Varèse

407. Spinoni Anna
né/née en 1934
résidant à Golasecca - Varèse

408. Spinoni Wilma
né/née en 1956
résidant à Golasecca - Varèse

409. Tasinato Nerina
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

410. Testa Giuseppina
né/née en 1954
résidant à Ferno - Varèse

411. Tomasini Giampaolo
Maria
né/née en 1956
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

412. Tondini Ivonne
né/née en 1932
résidant à Golasecca - Varèse

413. Torrani Elvo
né/née en 1940
résidant à Golasecca - Varèse

414. Torrani Giuseppe
né/née en 1936
résidant à Golasecca - Varèse

415. Torrani Leonardo
né/née en 1927
résidant à Golasecca - Varèse

416. Torrani Valentina
né/née en 1935
résidant à Golasecca - Varèse

417. Tovaglieri Giuseppe
né/née en 1936
résidant à Golasecca - Varèse

418. Turetta Claudia
né/née en 1927
résidant à Golasecca - Varèse

419. Turetta Dina
né/née en 1943
résidant à Golasecca - Varèse

420. Turetta Fides
né/née en 1941
résidant à Golasecca - Varèse

421. Turetta Galdino
né/née en 1939
résidant à Golasecca - Varèse

422. Uccelli Clelia
né/née en 1950
résidant à Somma Lombardo -
Varèse

423. Urrico Emanuela
né/née en 1953
résidant à Golasecca - Varèse

424. Vanoni Maria Rita
né/née en 1960
résidant à Golasecca - Varèse

425. Vanoni Paolo
né/née en 1967
résidant à Golasecca - Varèse

426. Varalli Giuseppina
né/née en 1917
résidant à Golasecca - Varèse

427. Varalli Renzo
né/née en 1938
résidant à Golasecca - Varèse

428. Viadana Maria Luisa
né/née en 1972
résidant à Golasecca - Varèse

429. Vitrano Giuseppe
né/née en 1949
résidant à Golasecca - Varèse

430. Zaccaria Antonio
né/née en 1957
résidant à Golasecca - Varèse

431. Zampini Bruna
né/née en 1948
résidant à Golasecca - Varèse

432. Zanaga Genoveffa
né/née en 1928
résidant à Golasecca - Varèse

433. Zanella Fiorinda
né/née en 1914
résidant à Golasecca - Varèse

434. Zintu Giovanni
né/née en 1951
résidant à Golasecca - Varèse

435. Zoccarato Sonia
né/née en 1960
résidant à Golasecca - Varèse

436. Zocco Ramazzo Enrico
né/née en 1924
résidant à Golasecca - Varèse